
LONDRES – ATLAS II, Discussion avec les présidents des SO/AC – Séance 1
Mardi 24 juin 2014 – 7h30 à 8h30
ICANN – Londres, Angleterre

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bonjour à tous. Est-ce que vous avez bien dormi? Non? Pas assez?

Et bien, commençons l'enregistrement. Je devrais peut-être aller au plein milieu de la salle devant la caméra. Alors, bonjour à tous. Nous voilà réunis pour la réunion de bonheur ici pendant le matin. Je vous remercie d'être venus. On se réunit cette fois-ci avec certaines personnes qui dirigent ou président les différents mouvements dans les différents secteurs de l'ICANN, non seulement les dirigeants de l'ALAC mais aussi des autres secteurs si vous voyez la structure complète.

D'ailleurs, est-ce qu'on pourrait voir la diapo qui comporte les différentes parties composantes de l'ICANN? Alors, on voit ici le schéma du modèle multipartite avec les différentes parties composantes, et je suis content de vous dire que j'ai mon petit laser ici avec lequel je vais pouvoir pointer.

Alors, je reviens un peu, on va faire un petit résumé. On a le conseil d'administration de l'ICANN et puis les organisations de soutiens, le comité consultatif. Pour les organisations de soutien, on a l'organisation de soutien de l'adresse SAAG, des noms génériques, des codes de pays. Et puis, pour les codes consultatifs, on a le comité consultatif du serveur

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Racine, le comité consultatif gouvernemental, le comité consultatif pour la sécurité et la stabilité et celui de la communauté At-Large.

Donc, on a Steve DelBianco qui est venu nous parler, il appartient à l'unité constitutive des commerciaux. On a aussi les compagnies et les sociétés de la GNSO, c'est une structure qui appartient à la GNSO, donc il va nous parler des différentes unités constitutives. Si vous avez des doutes, c'est lui qu'il faudrait que vous voyiez. Puis on aura Cintra Sooknanan qui va nous rejoindre. Elle va nous parler des inquiétudes des organisations à but non lucratif, je pense que c'est inclus en tant que consommateur ici, mais c'est une structure qui appartient à la GNSO, on pourrait peut-être passer voir la structure de la GNSO, parce que les deux personnes qui vont nous parler appartiennent à cette organisation de soutien. Je ne sais pas si on aurait également l'occasion de voir Heather Dryden, c'est la présidente du comité consultatif gouvernemental, mais on l'ajoutera au programme lorsqu'elle sera là.

Diapo suivante. Encore la suivante. Voilà. Vous voyez ici la structure de la GNSO, c'est le seul schéma que j'ai pu trouver dans mes présentations, j'espère qu'ils n'ont pas modifié leur structure. Je sais qu'on a ici l'unité constitutive des noms commerciaux et NPOC (les inquiétudes des opérations non-commerciales) et puis on l'NCUC également. C'est l'unité constitutive des utilisateurs non-commerciaux.

On va commencer maintenant par Steve DelBianco et on verra comment continuer. Alors, Steve allez-y. Vous avez 15 minutes.

STEVE DELBIANCO:

Merci Olivier. Avec ces 10/15 minutes, on utilisera un petit moment pour vous présenter le concept de l'unité constitutive des commerciaux à l'ICANN, on y fait généralement référence par l'acronyme « BC », c'est l'unité constitutive des commerciaux.

On ne va pas dire que ça coïncide avec l'ALAC, mais notre but est de développer des politiques et de les appliquer afin d'encourager la confiance des utilisateurs. Ce sont ces politiques qui nous intéressent ; les utilisateurs commerciaux.

Donc, les membres de l'unité constitutive de commerciaux sont des titulaires de noms de domaines de sites internet et des bureaux d'enregistrements qui sont préoccupés par les inquiétudes de leurs consommateurs et leurs intérêts. Parce qu'ils utilisent Facebook, Google, Paypal... Ce sont nos clients dans l'unité constitutive des commerciaux, donc on est des bureaux d'enregistrement dans ce sens, mais au même temps, il faut qu'on s'assure que nos consommateurs nous fassent confiance par rapport à leurs inquiétudes, aux différents moyens d'accéder à internet, les différentes écritures et langues. Il faut alors qu'on se concentre sur les capacités de l'internet, non seulement 24/7 mais aussi partout dans la planète.

Tous ces intérêts que j'explique coïncident avec la mission de l'ALAC. Cependant, il nous faut considérer l'espace des noms génériques. Donc, l'ALAC a une visibilité qui inclut les codes de pays et leurs noms de domaine. Vos inquiétudes sont les noms des utilisateurs qui sont partout dans ce domaine.

Nous, on s'occupe de l'espace des noms génériques et des noms de domaine et les questions des utilisateurs. Avec l'ALAC, nous avons beaucoup travaillé sur les opérations des différents groupes.

Même récemment, Cheryl, Olivier, Evan Leibovitch et moi-même avons travaillé pendant un an et demi pour aider à évaluer ce nouveau programme des gTLD pour voir si le programme a encouragé la confiance, le choix et la concurrence dans le système des noms de domaines.

En tout cas, on ne sait pas si on va pouvoir remplir toutes ces exigences mais on a passé un an et demi à développer des paramètres et des mesures, presque 70, qui suggèrent que l'ICANN pourra vraiment remplir ses exigences à travers le programme des gTLD.

Il faut alors qu'on s'occupe de voir si on respecte les attentes des utilisateurs, des titulaires des noms de domaines, des bureaux d'enregistrement. L'internet, comme vous le savez, a plusieurs arrêtes. Les gouvernements et leurs conduites, qu'on soit hors ligne ou en ligne, et puis ce n'est pas une question de gouvernements pour voir comment on se sert du système du nom de domaine. Mais, on se rend compte que le système de l'ICANN et sa compétence s'est limitée, elle s'occupe des noms de domaine et de la résolution de ses noms. On pourrait faire beaucoup de mal dans le domaine des noms de domaines et de la résolution. Donc, on essaie de s'occuper des problématiques de politiques qui n'ont rien à voir avec la résolution de noms de domaines pour pouvoir être plus concentrés sur ce qui nous occupe.

En ce moment, pour cette réunion, l'unité constitutive des commerciaux se centre sur les transitions de l'IANA et la responsabilité de l'ICANN. On est très contents de savoir que l'ICANN a finalement reconnu que la transition de l'IANA est une occasion d'être plus responsable, de rendre des comptes... Parce qu'on ne sait pas qui va vraiment rendre les comptes. Donc, l'unité constitutive des commerciaux « le BC » s'occupe de voir que cette structure qu'on a avec l'ALAC, le GAC, la GNSO – que toute cette structure intercommunautaire et vraiment les entités avec lesquels le conseil d'administration doit travailler et auxquels il doit rendre compte. J'espère que vous pourriez rejoindre les membres d'ALAC au nouveau groupe intercommunautaire pour renforcer la responsabilité de l'ICANN.

Olivier, je m'arrête ici pour voir s'il y a des questions.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: On n'a qu'un seul micro pour l'instant. Merci. Sivasubramanian Muthusamy?

SIVA MUTHUSAMY: Merci Olivier. Le BC se centre plutôt sur les inquiétudes de la communauté At-Large qui considère que le rôle de l'ICANN est plus large et que l'ICANN doit rendre compte à la communauté internet et la communauté internet At-Large. Alors, croyez-vous que ces différences doivent être reconsidérées là où vous travaillez entre les différents groupes communautaires?

STEVE DELBIANCO: Vous parlez des groupes de travail intercommunautaires... qu'est-ce que vous avez dit? Pourriez-vous reformuler cela s'il vous plait? Je n'ai pas bien compris.

SIVA MUTHUSAMY: Non, je demande à propos des différences et les différentes opinions qui se centrent sur les DNS et qui devraient avoir un rôle plus large. Donc, est-ce que vous croyez que ces différences devraient être atténuées pour pouvoir travailler entre les différents groupes d'utilisateurs?

STEVE DELBIANCO: Oui, tout à fait. Ces groupes de travail intercommunautaires doivent inclure tous ceux qui sont ici - GAC, ALAC, GNSO, ccNSO, ASO et le SSACs. On est tous la communauté. Tous ces groupes de personnes qui sont là dans la salle somme la communauté. Lorsqu'on développe des politiques, on voit que l'ICANN doit être responsable envers l'organisation. Tout le monde est responsable envers l'organisation pour laquelle il travaille. Ici, la communauté veut que les gérants, que les cadres et le conseil soient responsables. Donc, on veut appliquer les politiques existantes pour atteindre cela. J'espère pouvoir avancer ici.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. J'ai un autre micro en ce moment. On a maintenant Garth Graham.

GARTH GRAHAM: Vous avez fait référence à la responsabilité à travers un processus intercommunautaire et vous avez dit que c'était externe. Qu'est ce que vous voulez dire par externe dans ce cas?

STEVE DELBIANCO: C'est une très bonne question Garth. La responsabilité de l'ICANN – le renforcement de la voie de la responsabilité – doit remplacer les mécanismes de responsabilité externes qui existent à l'heure actuelle om le département de commerce pouvait ne pas octroyer le contrat de l'IANA à l'ICANN pour que l'ICANN respecte par exemple l'affirmation d'engagement qui suivent ses statuts. Le gouvernement des Etats-Unis va céder ce rôle, ils ne vont plus avoir ce rôle exclusif. Ils vont nous rendre ce rôle de nous occuper de ce mécanisme. Donc, lorsque je parle d'externe ou interne, je parle du conseil d'administration de l'ICANN et puis, ce qui est externe pour eux – la communauté – Je ne veux pas dire externe dans le sens des Nations Unies ou d'autres structures intergouvernementales. L'ICANN doit rendre compte à la communauté, on a déjà un bon rapport avec eux, on connaît la plupart des membres du conseil d'administration mais dans les statuts de l'ICANN, on dit que l'ICANN est responsable pour l'organisation, qu'elle travaille pour la communauté et qu'elle la sert. Alors, c'est à la communauté qu'ils devraient rendre compte. C'est ça ce que je veux dire par externe. C'est plus clair?

Vous n'êtes pas convaincu.

GARTH GRAHAM: Je comprends très bien ce que vous dites, mais je ne pense pas que cela contribue à la compréhension de l'utilisateur d'internet ordinaire de ce qu'est l'ICANN et de la façon dont elle doit rendre compte dans le cadre de l'acceptabilité mondiale parce que le monde externe ne fait pas la distinction entre les différentes parties de l'ICANN, ils ne savent pas comment sont ces structures.

STEVE DELBIANCO: Ce n'est pas nécessaire.

GARTH GRAHAM: Les deux tiers des personnes ne le comprendront jamais.

STEVE DELBIANCO: Mais leur interaction avec ce dont l'ICANN est responsable porte toujours sur l'enregistrement de noms et la résolution de noms. Donc, s'ils veulent enregistrer des noms de domaines, qu'ils soient n'importe où dans la planète, ils doivent interagir avec des parties qui suivent les politiques et les contraintes de l'ICANN, donc ils deviennent un titulaire d'un nom de domaine, et une fois qu'ils sont titulaires, ils seront préoccupés par la fraude, par le renouvellement de politiques, etc. Au même temps, presque toute la planète est un utilisateur d'internet. Il me semble alors que les titulaires de noms de domaines et les utilisateurs doivent avoir une voix dans cette structure de responsabilité. Garth, est-ce que vous avez d'autres commentaires?

GARTH GRAHAM: Oui. Je suis d'accord avec vous concernant la mission de l'ICANN mais ces derniers jours, je me suis rendu compte que la mission de l'ICANN, afin d'aborder stratégiquement sa propre survie, le mandat de l'ICANN porte sur un vecteur clé dans la définition du multipartisme. Je pense que l'ICANN est alors responsable du modèle multipartite dans le sens qu'ils le défendent.

STEVE DELBIANCO: Oui, ce n'est pas nécessairement dans la mission de l'ICANN, ça aurait peut-être été convenant pour l'ICANN de le faire et le conseil d'administration a probablement approuvé cette notion d'être dirigeant du multipartisme. Mais, pour ceux qui appliquent le modèle multipartite de façon ascendante, on sait que c'est un processus compliqué, et si tout le monde peut apprendre et tirer des leçons du travail que l'on fait au sein de l'ICANN, c'est très bien et on devrait le faire. Mais, la juridiction et la compétence de l'ICANN n'est pas d'être le guide global pour le modèle multipartite. C'est très bien d'avoir cela, mais ça ne fait pas partie de notre mission principale.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Steve. Maintenant à Holly Raiche.

HOLLY RAICHE: Je voudrais savoir davantage sur votre opinion, je le saurais lorsque votre document sera publié mais on a discuté de responsabilité pendant 9 heures déjà, donc ce que vous dites est un résultat de cette discussion.

Pourquoi dites-vous que le public ne devrait pas connaître la fonction de l'ICANN à l'intérieur? Quelles sont ses structures et pourquoi ils doivent savoir que l'ICANN fonctionne et puis c'est tout?

Mais ils doivent faire confiance au système, ce qui est différent. Donc ma question pour vous me vient de la discussion d'hier, des 9 heures d'hier et de la discussion qu'on a déjà maintenue aujourd'hui. Mais alors, est-ce que vous croyez que la responsabilité est différente selon la hiérarchie ou est-ce que c'est simplement une question de différence? Parce que vous parlez d'un conseil d'administration et de la responsabilité de la gouvernance. Vous parlez également de la responsabilité d'une unité constitutive qui est en-dessus et qui a un autre niveau de compétences. Donc, on ne va pas tout à fait parler de hiérarchie. Je veux savoir comment on peut appliquer les politiques dans cette structure à votre avis.

STEVE DELBIANCO:

Merci Holly. O n'a entendu que les dernières 15 secondes de ce que vous avez dit. Mais j'aimerais bien que vous nous parliez de la responsabilité de l'ICANN partout dans la communauté. Olivier m'a dit que j'ai déjà mentionné cela au BC et qu'on a plus de temps pour ceci dans cette séance mais je voudrais vous répondre à cette structure de responsabilité pour que le conseil d'administration de l'ICANN soit responsable envers nous.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Steve. On a maintenant Heather Dryden, présidente du GAC – le comité consultatif gouvernementale.

Alors, on revient en arrière avec les diapos et vous voyez ici qu'on a le comité consultatif gouvernemental – le GAC – qui appartient au schéma et le GAC qui a eu une réunion avec le haut niveau hier. On sait déjà que le GAC est au très haut niveau, mais la réunion a été d'un niveau encore plus que d'habitude.

Alors, Heather Dryden va prendre la parole pour nous raconter ce qui a été discuté dans cette réunion d'hier. Je pense que ça s'est bien passé, sans doute.

HEATHER DRYDEN: Ce n'est pas facile de résumer les réunions de haut niveau que le gouvernement du Royaume-Uni a organisé mais, en premier lieu, bonjour tout le monde. Je ne suis pas sûre du niveau de connaissances que vous avez concernant le conseil consultatif gouvernemental. Donc, je parlerai en premier lieu de ce comité et je serais heureuse de répondre à vos questions également.

Le comité consultatif gouvernemental existe depuis le début de l'ICANN, presque. Il est composé en ce moment d'une adhésion de 141 gouvernements et 31 organisations observatrices qui ont des perspectives, soit régionales ou expertes sur ce que fait l'ICANN. Les gouvernements discutent des questions du point de vue de la politique publique et produisent des conseils qui ont une appartenance particulière pour les statuts de l'ICANN. On fournit alors ceci au conseil

d'administration et celui-ci doit agir s'il considère qu'une action ne correspond pas à la vie du GAC. On a donc tout un processus qui est établi dans le cas où tout cela serait une réalité.

On est un comité consensuel, donc on doit atteindre un consensus sur les différentes questions, et c'est l'une des pressions du comité et de sa capacité de souplesse et d'évolutivité au sein du cadre de l'ICANN.

Quant à l'opération du GAC, on a un président et trois vices président qui sont élus, et comme je l'ai dit, les membres comprennent des gouvernements mais particulièrement, on a une tendance à avoir un niveau d'expertise parmi nos participants au GAC et c'est une autre pression qu'on applique sur la communauté. Il y a de plus en plus d'intérêts à participer au GAC, qui semble avoir une influence et une position importante.

On a commencé avec le programme des nouveaux gTLD, on nous a donné la responsabilité de donner notre avis sur les noms controversés. On a donc publié un avis qui portait sur les sauvegardes et les alertes précoces sur les noms de domaines de premier niveau qui étaient sensibles et dans certains cas, les gouvernements du GAC ont proposé leurs inquiétudes. Nous avons-nous même parfois atteints des consensus quant aux inquiétudes qui concernaient les chaînes sensibles et cette partie du rôle du GAC est déjà conclue, mais j'ai entendu Steve parler du processus de transition de la supervision de la fonction IANA, et le GAC a l'attente de pouvoir participer à ce processus et transitions. Donc, à l'heure actuelle, nous sommes très centrés sur ce processus dans nos réunions, sur comment le GAC participerait, sur nos attentes

en tant que nominés par le GAC pour agir dans le groupe de coordination.

La voix liée au renforcement de la responsabilité de l'ICANN fait envie au GAC d'agir dans les processus de décision concernant cette question si possible, ou au moins de pouvoir produire des guides.

Les questions de responsabilité sont un domaine où les gouvernements ont un niveau d'expertise, ils s'occupent de ces questions chez eux. Donc, l'intérêt du point de vue gouvernemental, sera important et on espère qu'il y aura suffisamment de contributions des gouvernements, y compris à travers le GAC.

Voilà donc une introduction. Est-ce que je devrais m'arrêter à ce point là et prendre des questions? Est-ce qu'il y a des questions à me poser? Pas de questions?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: On a une question de Garth Bruen.

GARTH BRUEN: Merci. Je suis le président de NARALO. J'ai une question pour toute la communauté qui porte sur la responsabilité. J'ai beaucoup lu sur l'échec de l'application des UDRP et j'ai bien vu les détails des études de cas avec vous. A Singapour, on a bien présenté ces 10 études de cas à conformité de l'ICANN, et je leur ai demandé spécifiquement pourquoi il n'y a pas d'applications pour ces cas-là? Qu'est ce qui s'était passé? Cela est disponible dans les procès verbaux et en effet, le personnel de

conformité a dit qu'il y avait des échecs de communications globaux et c'était ça la réponse. Du coup, on a maintenant le mystère de pourquoi ces cas-là n'avaient pas eu l'application de ces politiques et puis on s'est demandés – et on se demande d'ailleurs toujours – pourquoi il y a eu un échec de communication des outils qui devraient être utilisés pour appliquer les politiques?

Alors, je voudrais discuter avec vous tous comment on pourrait atteindre les résultats. On doit savoir ce qui s'est passé dans ce cas-là et pourquoi il y a eu cet échec de communication global. Je ne pense pas qu'on puisse oublier cela, c'est important pour les consommateurs, pour les commerciaux et pour les gouvernements également.

HEATHER DRYDEN:

Merci d'avoir mentionné cette question de conformité. C'est au genre de questions qui concernent le gouvernement auxquels ils font attention au sein de l'ICANN et il faudrait demander des séances informatives de la part de l'ICANN sur la question de la conformité de façon régulière. Donc, le fait de vouloir comprendre particulièrement pour ce qui est des nouveaux gTLD qui sont lancés en ce moment, il faut comprendre que l'organisation a une position qui lui permet de pouvoir s'occuper de ces aspects et de savoir quels sont les faits associés à cet échec, quels sont détails. Donc, je pense que la possibilité d'avoir accès à de bonnes données et de pouvoir comprendre de quoi on parle est très importante, et vous aurez le soutien de vos collègues au GAC si vous demandez des réponses et si vous vous penchez sur cette question pour répondre aux gens d'inquiétudes que vous mentionnez. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Heather. On avait Garth Bruen, maintenant on a Garth Graham. On a les deux Garth l'un à côté de l'autre.

GARTH GRAHAM: C'est une autre occasion historique. Vous avez un double Garth ici.

Heather, je voudrais vous poser une question soit disant nationale, qui était une étude de cas pour un domaine qui préoccupe un bon nombre de pays. Beaucoup de pays ont des forums de gouvernance de l'Internet, et je pense que le Canada n'a pas un forum de la sorte. Je ne sais pas si on a un équivalent du processus de ces forums sur la gouvernance de l'Internet. Peut-être que j'oublie des faits, mais si j'ai raison et qu'il n'y a pas un (LGI) au Canada, en quoi cela aurait-il un impact sur votre rôle?

HEATHER DRYDEN: Comment cela contribuerait ou serait nuisible pour mon rôle?

GARTH GRAHAM: Tout à fait. Serait-il utile pour vous d'avoir ce genre de forums?

HEATHER DRYDEN: On a beaucoup de questions associées à ce que vous mentionnez, mais ce que je pourrais dire est que, dans ma capacité de présidente, ce serait une question différente du point de vue du gouvernement

canadien. Bien sûr, ce sont deux positions qui sont liées. En tant que présidente de GAC, on s'attend à ce que je sois neutre, et on essaie de le faire, on le fait clairement. Je le soutiens de mon gouvernement parce qu'il nous semble qu'il est important, qu'il y a de la valeur ici et que le gouvernement Canadien soutien de longue date du processus multipartite pour s'occuper des questions techniques dont s'occupe l'ICANN et d'autres organisations. Dans ce sens, ils me soutiennent et je pense au forum de la gouvernance sur Internet en particulier, il est clair que beaucoup de pays et de régions ont déjà créé des forums de la gouvernance sur Internet. Ils l'ont trouvé très utile pour réunir les différentes parties prenantes, pour qu'ils soient tous actifs et qu'ils sachent tous quels sont les questions liées à l'ICANN. Donc en général, ces activités sont utiles et sont considérées l'un des succès principaux des différents forums sur la gouvernance sur Internet qui ont abouti à ces efforts et ces initiatives internationales et régionales. La valeur ici est bien sûr le fait de pouvoir établir des priorités et parler des questions qui sont pertinentes et importantes pour un endroit particulier et pour un amener ces résultats au forum mondial pour échanger avec d'autres niveaux mondiaux. Donc en ce moment, on a un bon nombre d'initiatives au Canada qui sont menés par les gouvernements. Il faudrait considérer les différentes approches multipartites.

En tout cas, comme je l'ai dit, en tant que présidente du GAC, je suis responsable avec l'ensemble des membres pour m'occuper de cette tâche particulière. Alors, c'est ça qu'on attend des membres.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Heather. La prochaine question sera posées par Evan. On a une queue. Evan, Tijani et puis Christopher Wilkinson. Evan Leibovitch?

EVAN LEIBOVITCH: Merci Olivier. J'ai une réponse spécifique à Garth concernant le contexte Canadien. Le FGI est quelque chose qui va au-delà de l'ICANN, cela concerne la gouvernance de l'Internet. En tant que tel, la discussion va au-delà de ce que l'ICANN peut réaliser. Donc, j'ai deux réponses, une plus locale et l'autre plus globale. Je peux dire à Garth qu'il y a un travail qui est en cours au niveau du FGI et qui concerne le Canada, la société Internet du chapitre internet du Canada travaille là-dessus et il est à la tête de la société Internet. Je ne sais pas si ISOC a un rôle à jouer dans ce sens pour fournir ce chapitre dans le monde entier, ce qui veut dire organiser des FGI partout. En fait, la réponse a été très positive, et cela inclut le système développé par le FGI, il s'agit d'une boîte à outils qui permet de faire ce type de forums au niveau local, et donc je suis heureux de dire que les canadiens ont joué ce rôle au niveau local. Cela se fait avec l'aide de l'ICANN, il y a beaucoup d'acteurs qui participent à cela et j'ai l'honneur de le faire moi aussi. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Evan. Steve DelBianco veut rajouter quelque chose.

STEVE DELBIANCO: Vous êtes près de chez nous aux Etats Unis, nous avons organisé un IGF qui été fait à Washington et nous serions vraiment très heureux d'avoir des canadiens qui assistent à ce IGF, et que ça ne soit pas seulement un

IGF de l'Amérique du nord. Venez me voir si vous voulez davantage de détails.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Tijani Ben Jemaa vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, vous savez qu'il y a eu beaucoup de tension entre les gouvernements concernant la gouvernance d'internet. Alors, est-ce que vous pensez qu'avec la transition de la surveillance de la fonction, ou de la supervision de la fonction IANA du gouvernement, à la communauté ICANN, est-ce que vous pensez que cela peut réduire la tension surtout ce qui concerne la coopération renforcée?

HEATHER DRYDEN: Merci pour cette question. Vous mettez ici l'accent sur une série de visions qui existent au sein des gouvernements, concernant la supervision de la fonction IANA. Quelle est votre question, en particulier? En ce qui concerne la fonction IANA ... Je m'excuse on a du mal à entendre d'ici.

Je ne peux pas répondre à cette question. Je pense que dans votre commentaire il y a la réponse à la question. On a tout une gamme de gouvernement, on peut ne pas dire qui est la bonne approche. On ne peut pas dire comment définir le rôle des gouvernements par rapport à cette question.

En ce qui concerne la relation entre ce qu'on appelle une approche multipartite ou le processus de prise de décision multipartite, je dirais qu'on a un processus multilatéral et qu'il y a une très grande variété d'utilisateurs qui sont présents dans ce groupe. Ce sont des gouvernements donc il est difficile de dire. Et on doit se focaliser sur les propositions pour la supervision de la fonction IANA, il faut faire des efforts dans ce sens. Mais, je dirais qu'il y a des discussions qui ont eu lieu ailleurs dans d'autres forums et nous allons voir comment cela résout ce problème. Parce que ça va être quelque chose de très intéressant en tout cas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Heather. Nous avons une question sur le chat, est-ce que le FGI doit être organisé par les gouvernements dans leurs pays. Voilà la question du chat. Je crois qu'il y a ici dans la salle des experts FGI.

Je ne suis pas tout à fait sûr, je n'ai jamais vu du FGI organisé par des pays eux-mêmes. En ce qui concerne le FGI local, mais peut-être que cela ce fait dans certain pays.

CHERYL LANGDON-ORR: Il y a beaucoup d'éco je m'excuse.

Cela varie il y a certaines initiatives FGI au niveau local dans des pays, qui sont sponsorisés et qui sont soutenus par les gouvernements dans certains pays.

On a aussi beaucoup de soutien pour des initiatives régionales et sous-régionales, de ce que l'on considère les gouvernements hôtes. Dans les pays où on organise ces réunions et cela ne doit pas être sous-estimé parce qu'il s'agit d'une contribution très valable. Et en ce qui concerne le soutien diplomatique, économique et bien sûr aussi en ressources. Les personnes qui vont être présentes qui vont assister à ces réunions, donc ça peut être des groupes très nombreux donc nous avons des FGI au niveau régional avec beaucoup de soutien que nous avons eu ces dernières années. On peut regarder ces dernières années l'actualité, on a eu des soutiens du gouvernement en Corée du Sud, le gouvernement en Inde. Qui ont vraiment offert un soutien très important.

C'est un peu disproportionné avec ce qu'on peut voir dans d'autres régions, il faut le dire. Mais on a des situations différentes, différents thèmes, différentes motivations des gouvernements concernés.

On ce qui concerne les initiatives nationales, si l'on parle spécifiquement du point de vue australien. Ou celui qui administre notre code pays, notre extension géographique pour l'Australie. Et nous pensons qu'il est beaucoup plus approprié pour nous d'utiliser nos ressources et d'étendre notre modèle multipartite et d'être inclusifs et de considérer le gouvernement comme une partie prenante de plus. C'est comme cela que nous gérons les choses.

Et vous allez voir qu'il y a beaucoup d'initiatives nationales qui existent, parce que c'est comme ça que nous utilisons nos ressources. D'autres initiatives nationales vont être différentes avec des opérations réelles, avec des parties qui vont réappliquer le modèle multipartite, et qui vont

donc utiliser les ressources dans ce sens. En tout cas au niveau de l’Australie nous travaillons comme ça.

Nous pensons que c’est une manière de regrouper toutes ces ressources. Mais je dirais qu’il y a beaucoup de manières différentes d’aborder cette question.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je crois qu’on a conclu la question du FGI et nous allons maintenant revenir à notre thème du GAC.

Christopher Wilkinson veut avoir la parole et puis nous allons laisser Heather partir parce qu’elle a une longue journée.

CHRISTOPHER WILKINSON: Merci beaucoup. Je voulais juste reprendre un petit peu. Le FGI européen n’est pas organisé par les gouvernements. Ce n’est pas donc organisé par les gouvernements.

Heather, ma question est la suivante: Comment est ce que le GAC considère la question de transparence et de reddition de compte et considère qui est responsable de quoi?

Je pense que dans le modèle de reddition de compte de l’ICANN, on a un sous-système, mais vous savez il y a d’autres modèles qui existent. Mais je sais qu’il y a aussi des problèmes de reddition de comptes au

niveau de la structure de l'ICANN, pour lesquelles il y a des parties prenantes qui ont des intérêts en jeu à l'extérieur de la structure de l'ICANN. Par exemple, la question de la confidentialité et les lois liées à cela, la question de la concurrence et les lois concernant la concurrence sur le marché du DNS.

Comment est-ce que le GAC, donc, aborde cette question? Je ne peux pas savoir quelle est la position du GAC. Mais je voudrais savoir, c'est une question méthodologique. Comment est-ce que vous aborder ce problème?

HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup pour votre question. Et bien, le GAC appartient au cadre de l'ICANN bien sûr. Il y en a ces deux processus qui sont en cours. Le premier est un processus qui rassemble la communauté de l'ICANN concernant la supervision de la fonction IANA et l'autre est un processus plus spécifique de l'ICANN qui vise à renforcer la reddition de comptes et la responsabilité de l'organisation.

Donc, c'est deux aspects sont liés au GAC. Dans le GAC nous avons une certaine expertise en ce qui concerne les fonctionnaires et les gouvernements. Nous avons une expertise concernant ce type de questions, les systèmes de noms de domaines, la politique liée à l'identificateur unique, et cetera.

Donc il est tout à fait naturel que le GAC et les membres du GAC de manière individuelle vont analyser les manières qui sont à leur porté, de contribuer à ce processus. Il y a beaucoup d'intérêts qui sont en jeu. Il

faut comprendre les relations entre ces deux fonctions, ces deux voies que nous suivons actuellement. Mais nous voulons regarder aussi le problème de processus.

Nous voulons aussi éclaircir par exemple, il y a des visions du GAC sur des questions liées à la supervision de la fonction IANA. Et cette situation nous voulons voir comment réunir ces visions, comment nous aidons les gens à participer aux groupes de coordination et parvenir à un consensus.

Et c'est la même chose pour renforcer la reddition de comptes. Je dirais que par exemple le conseil d'administration a un rôle beaucoup plus clair en ce qui concerne le renforcement de la reddition de compte et la discussion portant sur ce thème.

On ce qui concerne les gouvernements individuels, et bien j'aimerais dire qu'ils vont discuter certaines choses et ils vont devoir choisir certaines choses et certains vont choisir l'ICANN et d'autres le GAC, dans certains cas, il faut parvenir à une vision consensuelle ou à un conseil consensuel en tout cas. Et dans d'autres cas, nous essayons de participer et de discuter de ces problèmes dans d'autres forums aussi.

Je veux aussi ajouter que nous 141 membres de GAC et donc nous avons d'autres organisations aussi présentées au GAC. Donc il faut au moins que ces gens puissent recevoir des informations, puissent recevoir des commentaires de la part de GAC sur ces questions et donc voilà c'est comme cela qu'on voit les choses.

Je pense que le GAC est tout à fait central dans l'approche de ces questions et je pense que le GAC peut être très utile autant pour les membres du GAC que pour ICANN. Puisqu'il facilite l'inclusion et la participation dans ces questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Heather. Nous sommes légèrement en retard.

Bien, Fatima voulais prendre la parole. Fatima vous aviez une question, est ce que vous pouvez la soumettre par écrit et Heather y répondra en suite, je m'excuse nous avons deux autres personnes qui doivent prendre la parole et il ne reste plus que 15 minutes.

HEATHER DRYDEN: Merci beaucoup à tous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je voudrais faire un petit commentaire avant de donner la parole aux représentants des opérations à but non lucratif. On nous envoi ici un commentaire, on dit qu'ICANN n'est pas un régulateur et que c'est une caractéristique. Je pense que c'est quelque chose que nous avons déjà entendu dire en ce qui concerne qui regarde et qui observe qui. A vous.

RUDI VANSNICK:

Merci Olivier. Je pense que beaucoup d'entre vous me connaissent de ma présence préalable au sein d'ICANN, j'étais déjà parmi vous à une autre époque je ne peux pas laisser ALAC.

La raison pour laquelle Marie-laure n'est pas là, c'est qu'elle n'a pas pu rester comme présidente du NPOC parce qu'elle avait un engagement professionnel qui ne le lui permettait pas. Donc actuellement nous sommes dans un processus d'élection, qu'aura lieu cette semaine, et nous allons avoir donc un nouveau représentant ExCom qui va prendre un siège dans notre organisation.

Je voudrais vous parler un petit peu sur notre organisation NPOC, je pense que c'est une des unités constitutives les plus jeunes d'ICANN. Elle a été créée en juin 2011, à cause du fait qu'il y avait ce nouveau programme gTLD qui avait été lancé et qu'il n'y avait pas assez de représentation au sein de la GNSO pour ce groupe.

Donc de ce fait NPOC est le siège des organisations à but non lucratif comme les ONG. ET comme certains d'entre vous le savent, certains d'entre vous sont des membres d'ONG. Donc c'est intéressant pour nous d'avoir et d'entendre votre voix. Parmi ce que j'appellerais les politiques les politiques de mise en œuvre.

Pendant longtemps au sein d'At-Large il y a eu de très bons conseils qui sont parvenus au conseil d'administration, des recommandations, et nous savons que ces recommandations ne sont pas contraignantes et qu'on a besoin de processus qui me permettent de forcer le conseil à exécuter. Et la raison pour laquelle je suis passé du groupe de conseil de la GNSO.

À mon groupe actuel c'est pour cette raison. Et j'aimerais beaucoup avoir davantage de personnes comme les personnes de votre groupe, qui rentrent dans le monde de la lutte pour les buts non lucratifs. Parce que nous avons besoin de vous, de beaucoup de groupes de travail et je dirais que lorsqu'on parle de mise en œuvre de politiques ou de politiques.

Je participe moi-même à trois groupes de travail. Un est un groupe de travail très intéressant, qui révèle de nombreux problèmes auxquels nous ne pensions pas auparavant. Donc c'est la traduction et la translittération de contacts. Et c'est vraiment une question importante parce que le problème que nous rencontrons c'est que nous devons attendre la contribution de beaucoup d'autres groupes de travail.

Et il apparaît que c'est un des problèmes dont nous parlons aussi au niveau de la GNSO et le problème c'est que nous avons beaucoup de groupes de travail, nous avons beaucoup de PDP en lieu maintenant sur des thèmes similaires. Le problème c'est que, comme nous sommes tous des volontaires et que nous avons besoin davantage de volontaires pour travailler avec nous parce que comme tous les volontaires nous avons des problèmes de temps. Et le temps est quelque chose de précieux et puisque nous avons des délais que nous devons respecter. Je pense que c'est un des aspects que nous devons résoudre.

Comme nous sommes une unité constitutive très jeune nous avons besoin davantage de gens qui rentre dans notre unité constitutive pour faire entendre la voix des organisations à buts non lucratifs, faire entendre la voix des ONG. Parce que c'est des organisations qui représentent beaucoup d'utilisateurs finalement. Si nous voulons

entendre la voix des utilisateurs et bien nous devons nous tourner vers cette organisation comme le NPOC, qui va nous permettre de mieux représenter les besoins des utilisateurs finaux.

Lorsqu'en 2009 nous avons discuté, je me souviens du premier sommet auquel j'ai participé au sein d'At-Large, lorsqu' At-Large a pris la parole devant le micro et a demandé davantage d'attention pour les gTLDs basés sur la communauté, on a été relativement rejeté. C'est pour cela que l'NPOC a été créé et c'est pour cela que nous essayons maintenant de faire entendre notre voix de faire entendre la voix des utilisateurs finaux et leurs besoins.

Je suis satisfait de voir comment ça fonctionne au sein de la GNSO. Nous avons eu une bonne présentation, une bonne compréhension et comme je l'ai dit je suis tout à fait impressionné par la façon dont nous pouvons faire des choses.

Je pensais que la GNSO est un monde fermé, mais non ce n'est pas vrai c'est un monde ouvert et vous pouvez vous joindre à nous. Peut-être que mon collègue a quelque chose à ajouter à ce que j'ai dit.

SAM LANFRANCO:

Merci Rudi. Je suis Sam Lanfranco, je participe moi aussi au NPOC, je vais parler à un niveau différent de ce que nous faisons. Je suis un économiste, je suis un scientifique dans le secteur social.

Et une chose est importante, une de nos luttes est que l'internet est jeune, l'ICANN est jeune, Le FGI est jeune, Le NPOC est jeune. Surtout le NPOC et le FGI sont des organisations jeunes.

On a toujours des disputes, est-ce que c'est à cause de la nature? Est-ce c'est à cause du contexte? Il n'y a pas de nature ici c'est le contexte qui le fait. Le contexte c'est l'internet.

Donc lorsqu'on demande, qu'est ce que devraient faire le FGI et le NPOC? Nous avons deux responsabilités: La première c'est de faire entendre notre voix, essayer d'avoir une influence sur les politiques et c'est de faire participer les parties prenantes. Je pense ce qui est plus important pour les questions concernant le FGI régional, il nous faut construire un dialogue entre les parties prenantes de façon à ce que les parties prenantes puissent mieux participer à tout ce qui ce fait.

Comme le GAC par exemple, il y a des discussions internes, comment faire certaines choses et certains ne sont pas toujours d'accord. Il faut avoir la même chose, nous devons donc nourrir les institutions à tous les niveaux.

Si on parle l'ILO qui a été une grande organisation depuis très longtemps il ya une série de choses qui sont déjà basées sur les leçons apprises.

Donc nous devons nous considérer comme cela, une organisation qui apprend. Alors donnez nous l'ordre d'agenda de travail, il y a des questions à laquelle nous devons répondre.

Donc pensez à cela, pensez à l'ICANN, pensez au FGI. Pensez à tout cela non pas comme seulement des systèmes qui travaillent sur des politiques, mais comme des organisations qui visent à aider la communauté à apprendre à différent niveaux. Surtout entre les parties

prenantes qui doivent trouver, non pas comment faire entendre leur voix seulement, mais comment ils sont concernant l'ensemble de l'internet.

RUDI VANSNICK:

Merci Sam. Si vous voulez nous avons 5 minutes à vous consacrer pour une question et une réponse. Parce qu'à 8 heures et demi nous avons une réunion des unités constitutives qui commencent. J'aimerais bien avoir d'ailleurs dans la salle, c'est un thème qui vous intéressait. Donc si vous voulez venez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Nous avons Christopher Wilkinson qui va prendre la parole.

Christopher Wilkinson allez y vous avez la parole. Je crois qu'on peut avoir 3 questions dans 5 minutes c'est tout. Soyez bref s'il vous plaît.

CHRISTOPHER WILKINSON:

Rudi, Sam merci beaucoup c'était très intéressant. Et je suis très intéressé par ce que vous faites.

Ma première préoccupation est que ce passe t-il en ce qui concerne la communauté des utilisateurs non commerciaux? Comment vous distinguez le NPOC et leurs contributions du groupe non-commercial plus ou moins établi?

Deuxièmement dans le contexte de l'ICANN de manière plus générale, j'ai l'impression que la communauté des utilisateurs et leurs intérêts et leurs représentations sont d'une certaine façon fragmentés. Nous avons At-Large, le groupe non-commercial, votre groupe, et d'autres groupes d'utilisateurs. Je ne suis pas très convaincu que ça soit une bonne solution à long terme.

Donc ce n'est pas une question critique, une question qui vise à avoir une explication.

RUDI VANSNICK:

Merci Christopher pour la question. Je vais répondre à la première et laisser Sam répondre à la deuxième.

Je dirais que NPOC appartient à ce qui s'appelle les groupes de parties prenantes non-commerciales NCSG et puis nous avons une autre unité constitutive qui s'appelle NCUC c'est-à-dire l'unité constitutive non-commerciale des utilisateurs non-commerciaux. Et ça travaille davantage sur les aspects des utilisateurs non commerciaux et cela est écrit avant même NPOC. NCUC était créée avant NPOC. Donc nous avons une structure en silos. Nous devons essayer de nous mettre un peu plus d'accord sur les choses que nous voulons faire.

C'est une des missions que je vais assumer, puisque je vais probablement être le nouveau président. Je vais commencer la semaine prochaine. Un des problèmes que je veux essayer de régler, justement c'est d'avoir une meilleure représentation des deux unités constitutives, de leurs missions, et de leurs objectifs.

Pour nous c'est assez clair, nous devons amener sur la table dans la négociation des ONG, parce que beaucoup d'ONG ne savent même pas qu'ICANN existe. Je pense que c'est un des problèmes justement.

ALAC a démontré que c'était possible de montrer au monde, aux utilisateurs, et aux autres communautés que ICANN existe et que ICANN fonctionne correctement et c'est la même chose, c'est la mission de NPOC. Nous devons faire la même chose auprès des ONG et dans les domaines des nouveaux gTLDs ça va être tout à fait le cas. Cela va avoir un grand impact sur ce qui se passe notamment pour eux.

Nous allons travailler par exemple rapidement sur la question. Une ONG n'a très souvent pas les moyens de financement nécessaires protéger sa marque. Il y a une solution qui a été créée dans le mécanisme de solution de problème de marque, qui s'appelle la chambre de compensation des marques commerciales pour appliquer cela au mécanisme.

On discutera cela la semaine prochaine à Bruxelles pour voir comment on peut atteindre une solution, comment leur fournir une solution. C'est quelque chose qui sera bénéfique pour tous, nous espérons, et on espère que la communauté s'intégrera à ce monde qu'elle ne connaît pas.

Je pense c'est une question d'où le NPOC est situé vis à vis du groupe des utilisateurs non-commerciaux. Sam je te passe la parole.

SAM LANFRANCO:

Merci de nous reposer cette question plus tard.

Et ma réponse est que ces trois questions devaient toujours vous préoccuper, parce qu'à chaque fois qu'on a une réponse utile à ces questions on aura de nouveaux problèmes et de nouvelles questions à partir des résultats. C'est une question constante qu'on ne va jamais finir, il va falloir qu'on s'occupe de cela toujours. Voilà ce que je voudrais dire.

Les questions internes au sein de l'ICANN, quant à qui s'occupe de quoi et comment ils coopèrent? À mon avis le NPOC travaille avec toute la communauté à travers les représentants de différentes ONG et avec le secteur privé. Et le NPOC a ce genre de responsabilités, non seulement avec les personnes mais aussi la responsabilité de travailler dans l'autre sens. On a la même responsabilité, je sais pas qu'il y a un groupe de personnes qui s'est levé et qui s'est rendu compte des dirigeants d'une société qui ne savaient pas qu'exister.

Le dialogue récent avec les unités constitutives, les individus, et les organisations est essentiel. Il n'y a pas de règles ici.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Sam. Je m'excuse vraiment avec les personnes qui sont dans la queue, mais on a passé 5 minutes à répondre à une seule question. Je savais qu'il y avait Evan Leibovitch et Murray McKercher. Si vous voulez comme Fatima, vous pouvez nous remettre vos questions par écrit et on publiera les réponses sur la liste de diffusion.

Je vous remercie tous d'être venus. On a maintenant une réunion avec le conseil d'administration qui est juste à côté dans la salle d'à côté.

Donc je vous invite tous à prendre vos affaires et venir dans l'autre salle pour notre réunion avec le conseil d'administration.

Merci d'être venus, on sera dans 4 minutes. Cette séance est maintenant ajournée et bien sûr je remercie tous nos invités qui sont venus.

Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]